

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8407>

Les circulaires de la semaine

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mardi 12 novembre 2019

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Nouveau cadre de référence des entreprises adaptées issu de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 / Lutte contre les violences scolaires

Emploi

Instruction n° DGEFP/SDPAE/METH/2019/217 du 2 octobre 2019 complétant l'instruction n° DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019 relative au nouveau cadre de référence des entreprises adaptées issu de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 : agrément, conventionnement, accompagnement, financement, expérimentations. [NOR : MTRD1929011J](#) (PDF)

La présente instruction précise les modalités opérationnelles du fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées.

Éducation

Circulaire du 11 octobre 2019 relative à la lutte contre les violences scolaires [NOR : JUSD1929350C](#) (PDF)

Dans le prolongement du plan de lutte contre les violences scolaires, la présente circulaire a pour objectif de rappeler l'attention particulière que le traitement de ces phénomènes nécessite, de la mise en place de dispositifs de prévention visant à en protéger l'école, à la répression des actes commis, tout en veillant à l'accompagnement des victimes.

[Toutes les circulaires](#)

